



Ville de Lausanne

Service de la propreté urbaine

# Guide pratique pour l'enlèvement des tags à l'attention des propriétaires





# Que faire ?

**Vous êtes propriétaire ou gérant et vous avez été victime de tags ?**



Depuis 2019, la Ville de Lausanne a intensifié sa lutte contre les tags en élargissant son action auprès des propriétaires privés. Dans cette optique, nous vous proposons une convention annuelle d'enlèvement des tags par nos équipes sous 72 h, sur votre bâtiment. Cette prestation est proposée moyennant un forfait annuel calculé selon la surface et le type de revêtement de votre façade.



# Nos techniques

Trois procédés de nettoyage sont utilisés selon le type de support et de revêtement.

## 1. Recouvrement

Recouvrement de la surface avec une peinture adaptée.



## 2. Mécanique

Rinçage avec un système d'aérogommage fonctionnant avec des agrégats de calcium pulvérisé à haute pression pour l'enlèvement des tags sur de la pierre ou du béton.



## 3. Produit réactif\*

Application d'un produit décapant sur les tags afin de dissoudre l'agent de marquage.



## 4. Prévention

Traitement des façades propres par un produit anti-tags.

### Les supports traités

Nous agissons sur tous les supports et revêtements. Toutefois, des réserves peuvent être faites si le matériau est potentiellement endommageable par notre intervention ou déjà fortement dégradé.

\* Les produits utilisés sont biodégradables.

# Des questions ?

Pour de plus amples informations sur cette prestation, n'hésitez pas à contacter notre service par téléphone au 021 315 77 85 ou par courriel à : [tag-gestion@lausanne.ch](mailto:tag-gestion@lausanne.ch)

Les tags sont des incivilités sanctionnées d'une amende et / ou d'une peine de travail d'intérêt général.



*L'équipe « anti-tags » est dotée d'équipements de dernière génération.*

Rue des Terreaux 33  
case postale 5032  
1002 Lausanne

T +41 21 315 79 11  
[www.lausanne.ch/tags](http://www.lausanne.ch/tags)

